

INTERVENTION DU BURUNDI A LA 24^{ème} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Les ILES SEYCHELLES : Le 25/01/2016

Merci Monsieur le Président.

La délégation burundaise salue la délégation des Seychelles et la félicite pour son rapport exhaustif.

Nous nous réjouissons des nombreuses mesures prises pour améliorer la promotion et la protection des droits de l'enfant, entre autres, la création de la Commission Nationale pour la protection de l'enfance, l'adoption du Programme d'éducation à la parentalité ainsi que la sensibilisation à la prévention des sévices et des mauvais traitements aux enfants ainsi qu'à la lutte contre ces mauvaises pratiques.

Le Burundi note avec satisfaction les différentes initiatives prises par le Gouvernement en vue d'améliorer la situation des droits des femmes et celle des personnes handicapées.

Ma délégation félicite le Gouvernement des Seychelles pour sa bonne coopération avec les Organes de traités et, dans la même optique, la mise en place du Comité des traités relatifs aux droits de l'homme.

Le Burundi se réjouit également de la bonne coopération des Seychelles avec les titulaires de mandats au titre de Procédures Spéciales auxquelles il a adressé une invitation permanente.

La délégation burundaise félicite les Seychelles pour les différentes mesures louables prises pour promouvoir le droit à la santé des citoyens seychellois, notamment la création du Conseil National de lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme et l'adoption de la Politique Nationale de Santé.

Le Burundi recommande au Gouvernement des Seychelles de ratifier le Protocole Facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que le Traité sur le Commerce des Armes.

Pour terminer, le Burundi encourage les Seychelles à aller toujours de l'avant dans l'amélioration de la promotion et la protection des droits de l'homme.

Merci Monsieur le Président.

Mme NTAKABURIMVO Marie-Ancile
Attachée juridique